

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION RÉUNIT
L'ALLOCATION D'INSERTION ET DE RETOUR À L'EMPLOI ET LE CONTRAT INITIATIVE EMPLOI

Tous gagnants avec le R+CIE



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE TRIPARTITE



EN PARTENARIAT AVEC
PÔLE EMPLOI





1.OBJET

L'objet du présent contrat est l'insertion durable du bénéficiaire du RSA dans l'emploi, à travers un accompagnement renforcé en faveur de l'entreprise et du salarié en Insertion, combinant la mobilisation de l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi (R+) et du Contrat initiative emploi (CIE).

2.ENGAGEMENT

Chaque partie s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour concrétiser l'objet du présent contrat d'engagement.

3.SUIVI

Le conseiller d'insertion effectuera au minimum un entretien trimestriel avec le salarié et l'entreprise afin de faire un point sur la situation et proposer, le cas échéant, la mise en œuvre d'actions complémentaires permettant de réussir le parcours vers l'insertion durable.

SIGNATURES

L'ENTREPRISE

LE BÉNÉFICIAIRE
MENT

LE DÉPARTEMENT

IDENTITÉ DES SIGNATAIRES

POUR L'ENTREPRISE

Entreprise :

Nom et prénom du représentant :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

POUR LE BÉNÉFICIAIRE

Nom et prénom:

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

POUR LE DÉPARTEMENT

Service Prévention Polyvalence Insertion de :

.....

Nom et prénom du conseiller d'insertion :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail:



EMPLOYEURS, FAITES LE PARI DE LA SOLIDARITÉ ET BÉNÉFICIEZ DE PLUSIEURS AVANTAGES.

- Prise en charge intégrale des charges sociales et patronales*
- Un numéro vert spécialement dédié aux employeurs : **39 95**

* soumis à conditions

L'EMPLOYEUR

| | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| SMIC BRUT | devrait payer 1678,95€ |
| AIDE DU DÉPARTEMENT - CIE | mais reçoit 526,72€ |
| RÉSIDUEL À LA CHARGE DE L'EMPLOYEUR | et ne paie finalement que 1152,23€ |
| AIDE DU DÉPARTEMENT > DISPOSITIF R+ | - |
| GAIN NET | économise 526,72€ |

EMPLOYÉS, CHOISISSEZ L'INSERTION DURABLE ET EFFICACE.

- Une rémunération à 1,5 SMIC minimum (SMIC & R+)
- Un conseiller d'insertion pour vous accompagner
- Un numéro vert spécialement dédié aux employés : **0801 900 330**

L'EMPLOYÉ

| | |
|-------------------------------------|----------------------|
| SALAIRE NET | perçoit 1309,58€ |
| PRIME D'ACTIVITÉS | perçoit 243€ |
| AIDE AU LOGEMENT | perçoit 146€ |
| AIDE DU DÉPARTEMENT > DISPOSITIF R+ | perçoit 575,52€ |
| GAIN NET | perçoit 575,52€ de + |



« Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19 »

www.département974.fr